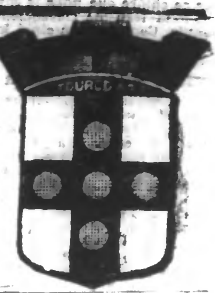


L'ÉGALITÉ

de Roubaix - Courcoing



RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 66 et Rue Desfontain, 12, COURCOING.
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A ROUBAIX, 20, Grande-Rue.
A COURCOING, 12, Rue Desfontain.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

LE BILAN DE L'EX-MUNICIPALITÉ OPPORTUNISTE DE LILLE

Découverte d'un premier déficit de 129,000 francs!

PARTI OUVRIER

Election au Conseil Général

DU 26 JUILLET 1895

Canton Sud-Ouest de Lille

HENRI GHESQUIÈRE

Conseiller Général Invalidé

ADJOINT AU MAIRE DE LILLE

Rédacteur en chef de *l'Égalité*

BULLETIN DU JOUR

Incohérence.

La séance de jeudi à la Chambre restera connue un modèle d'incohérence gouvernementale. Le ministre n'en sort pas diminué, car ayant toujours été sans autorité et sans prestige, il n'avait rien à perdre et à rien perdre. Né à la faveur du gâchis constitutionnel, s'employant depuis lors à perpétuer ce gâchis, il en est arrivé à ce point que ces maladroites même lui servent puisqu'elles compliquent encore une situation incohérente qui est sa seule raison d'être.

C'est ce qu'ont démontré très habilement le citoyen Jaures et M. Bourgeois qui ont expliqué clairement que les meilleurs les plus dévoués amis du ministère avaient voté contre le paragraphe 2 de l'article 2, sachant très bien vouloir au secret désir du ministre qui voulait — à n'en pas douter le rejet de la réforme fiscale qui était son œuvre.

Il doit être au comble de ses vœux : Majorité pour le rejet de son projet. — Ainsi se résume la séance de jeudi.

La réforme de l'impôt, y compris celui sur la rente, est assurée — on va voter comme d'habitude, les quatre vieilles contributions directes, condamnées régulièrement chaque année au mois d'avril et remises en vigueur non moins régulièrement au mois de juillet suivant.

Le pays retentit de cette comédie et de cette longue discussion sans résultat, c'est que le cabinet Méline — le ministre-crampon — n'a qu'un but : rester au pouvoir, coûte que coûte, malgré tous les camoufflets. Après avoir répudié solennellement le régime du statu quo, en matière fiscale, il a conclu lui-même à l'abandon de ses propres réformes.

Le pays se demandera, en outre, si la Chambre n'a pas d'autre mission que de répéter les cabinets en détresse, en se faisant la complice de toutes les platitudes et de toutes les compromissions.

Gustave ROBERT.

LES SOCIALISTES & LA SICILE

Paris, 10 juillet.

À la Chambre, on continue le développement des ordres du jour sur le communisme en Sicile.

M. Turat, au nom des socialistes, développe un long ordre du jour exprimant les desiderata des socialistes en faveur de la Sicile et notamment celui relatif à la liberté d'organisation de la propagande sous toutes les formes.

L'INSURRECTION CRETOISE

Berlin, 10 juillet.

Un télégramme d'Athènes :

« Les députés crétois réfugiés en Grèce seront embarqués pour la Grèce après que leur sécurité a été garantie par le gouvernement turc, sur la demande des ambassadeurs des puissances à Constantinople ».

VIOLENT ORAGE

Nîmes, 11 juillet.

Un orage d'une rare violence a éclaté ce matin à 6 heures à Chalon et dans la banlieue. Rue Fèvres des marchands de légumes ont vu leurs marchandises entraînés par le torrent.

A dix heures, une grêle épouvantable s'est abattue sur la ville. Les dégâts sont importants. On signale plusieurs victimes. Un jeune homme de 21 ans, Jean-Marie Pélissier, dont les parents habitent Saint-Christophe-en-Bresse a été tué dans un pré à Ménaud, un propriétaire a eu six vaches tuées en moins de dix minutes.

A Chalon, la veranda du théâtre a été brisée. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

L'eau a pénétré dans les appartements du rez-de-chaussée et dans les magasins. Des arbres ont été renversés.

Sur la route de Bourgueil, une femme et un enfant ont été renversés.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LA SUISSE A L'EXPOSITION

Berne, 10 juillet.

Le conseil fédéral suisse a décidé en principe que la Confédération prendrait part à l'Exposition de 1905. Cette décision sera soumise prochainement à la ratification des Chambres fédérales.

RAZ DE MAREE AU JAPON

Londres, 10 juillet.

La légation du Japon communique aux journaux une dépêche officielle de Tokio, d'après laquelle le raz de marée qui a suivi le tremblement de terre sur la côte nord-est du Japon le 10 juin, a causé la mort de 27,000 personnes. Il y a eu plus de 25,000 blessés.

LE CHOLÉRA EN EGYPTE

Le Caire, 10 juillet.

Il s'est produit hier en Egypte 272 décès causés par le choléra et 377 nouveaux cas.

A Wady-Halfa, dans l'armée égyptienne, il y a eu 4 nouveaux cas et 4 décès et dans l'armée anglaise un nouveau cas et 2 décès. A Alexandrie, il y a eu 1 décès.

EXPOSITION EN AUSTRALIE

Londres, 10 juillet.

On télégraphie de Sydney :

« Le premier ministre, dans son exposé financier, a annoncé qu'en 1899 une exposition australienne aurait lieu à Sydney, et que tous les produits de la région exposée en 1899 seraient ensuite envoyés à Paris pour figurer à l'Exposition de 1900 ».

LA VÉRITÉ TRIOMPHE

Bien que le régime parlementaire soit trop souvent un régime de mensonge, la vérité a fini par percer même à la Chambre. Au fond, le projet Coehery n'était pas viable, il était une tentative enfantine pour donner une apparence de réforme et un changement incohérent et incohérent qui n'avait de nom dans aucune langue. Et pourtant, de tous les côtés, on s'appliquait à faire un sort à cette informe et boiteuse créature. Nous, socialistes, qui avons horreur d'un rôle purement critique et négatif, qui avons le dédain des questions personnelles et le souci de profonds mouvements qui se poursuivent à travers la médiocrité des individus, nous nous appliquons de bonne foi à chercher dans ce projet informe des raisons de voter. Et, en fait, dans son inconséquence, le ministre avait égaré un crayon de son projet, quelques jeunes socialistes dont la pensée s'élève au-dessus de la pensée qui se soutient l'ait éponanté. Mais, quel à cet moment décisif, la réplique pour tant de sottise a été la plus forte, et notre bon vouloir a défailli à la première rencontre.

Et pendant que la morale parlementaire subit avec une incontestable dignité ces ironiques accords du destin pervers, voici que grandit dans le pays, contre l'impudence et l'hypocrisie parlementaire, la juste colère du peuple. Et une seule question est posée : quel sera l'héritier de ce pouvoir chancelant et ignominieux ? Sera-ce, pour la honte et l'abaissement de la France, la dictature révolutionnaire du prolétariat socialiste ?

Voilà la question posée : il n'en est pas d'autre. M. Waldeck-Rousseau lui-même a proclamé qu'il n'y avait de salut que dans un recours direct et permanent à la nation. Et la nation dira ce que diront les forces organisées qui seront en elle. Voilà pourquoi d'un bout à l'autre du pays nous allons organiser le prolétariat socialiste et révolutionnaire. Oui, que la parole soit à la France, et que le grand souffle de cette parole emporte la paille pourrie du Parlement bourgeois.

M. JAURES.
Rue de Carmaux.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 juillet.

Présidence de M. Henri Brisson.

La séance est ouverte à 2 heures.

Après avoir validé les élections de Saint et d'Alberville, la Chambre adopte un projet autorisant la ville de Saint-Omer à contracter un emprunt.

Les Contributions directes

M. Krantz dépose au nom de la commission du budget, son rapport sur le projet de loi relatif aux contributions directes. Il donne lecture de ce rapport et demande d'ajourner la discussion d'un amendement de M. Camille Pelletan tendant à décider que la contribution personnelle mobilière et la contribution des portes et fenêtres seraient à dater du 1^{er} janvier 1897 d'être perçues pour le compte de l'Etat. Il termine en réclamant l'urgence et la discussion immédiate. (Bruit à gauche.)

M. Pelletan. — Vous n'en avez pas le droit, vous violez le règlement.

M. Jaures. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Pelletan. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Jaures. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Pelletan. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Jaures. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Pelletan. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Jaures. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Pelletan. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Jaures. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

M. Pelletan. — L'ajournement est demandé par le gouvernement.

Un Bilan Municipal

LA PORTE DE PARIS

Un rapport étonnant contre l'ancien municipalité de Lille.

Le prix d'un monument. — Des socialistes. — Des pillages. — Les comptes.

Hier le Conseil Municipal de Lille a tenu une importante séance dont le sujet a été la lecture du rapport de notre ami Delcassé sur le point de la gestion des travaux de la Porte de Paris.

Le rapport de Delcassé est étonnant pour l'ancien municipalité. Nous avons pu voir qu'il était bon de publier ces comptes, non seulement pour l'éducation des contribuables de Lille, mais aussi pour permettre aux électeurs du Nord et de la Région de s'apercevoir à quel point les diatribes que nos adversaires — si durs en ce qui concerne la gestion — pourraient imputer à l'ancien municipalité ouvrière — produisent à l'endroit des administrations opportunistes ou électorales.

Voici donc le texte complet du rapport de notre ami Delcassé.

Rapport du citoyen Delcassé

Messieurs,

Dans votre réunion du 2 juin 1895, vous m'avez chargé sur notre demande de procéder à l'établissement de la situation financière de la ville de Lille, et nous nous sommes mis au travail.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Notre intention n'était pas de vous présenter un travail d'ensemble ; mais, si nous ne pouvions pas obtenir la liste exacte des travaux effectués et terminés pendant ces dix dernières années, avec le coût précis de chacun d'eux, d'établir d'autre part, la situation des travaux en cours d'exécution, avec le devis des dépenses nécessaires à leur achèvement, et à indiquer enfin les travaux pour lesquels nous aurions à réserver dans l'avenir les ressources de nos budgets.

Le crédit primitif

Il faut, messieurs, vous rappeler par quelles délibérations les assemblées qui nous ont précédé, ont voté les crédits nécessaires à la restauration de ce monument.

Le 27 avril 1893, la commission des travaux par l'organe de M. Roussel, conclut à la restauration de la Porte de Paris, et en réclamait l'inscription dans le classement des travaux à effectuer avec le montant de 21 millions. Le devis de ce travail, préparé par la direction des travaux municipaux, s'élevait à 12,000,000 francs.

Au cours de la discussion, la suffisance de cette évaluation fut fortement contestée par M. Canisius — le filaire — déclara que pour réparer la Porte de Paris, il fallait au moins 30,000,000 francs.

M. Gavelle répondit : « Le devis de 13 millions francs que présente la commission des travaux est autrement sérieux que le chiffre de 30,000,000 francs avancé par M. Canisius et qui se repose sur rien ».

Le 15 juin de la même année, malgré un nouvel avis de M. Caron qui déclarait que, si on votait 13,000,000 francs, on attendrait, avec les appropriations, 5,000,000 francs, le Conseil, sur les instances de M. Gavelle, classa la restauration de la Porte de Paris, pour le chiffre de 13,000,000 francs dans le programme des grands travaux.

Le 27 avril 1893, la commission des travaux par l'organe de M. Roussel, conclut à la restauration de la Porte de Paris, et en réclamait l'inscription dans le classement des travaux à effectuer avec le montant de 21 millions. Le devis de ce travail, préparé par la direction des travaux municipaux, s'élevait à 12,000,000 francs.

Au cours de la discussion, la suffisance de cette évaluation fut fortement contestée par M. Canisius — le filaire — déclara que pour réparer la Porte de Paris, il fallait au moins 30,000,000 francs.

M. Gavelle répondit : « Le devis de 13 millions francs que présente la commission des travaux est autrement sérieux que le chiffre de 30,000,000 francs avancé par M. Canisius et qui se repose sur rien ».

Le 15 juin de la même année, malgré un nouvel avis de M. Caron qui déclarait que, si on votait 13,000,000 francs, on attendrait, avec les appropriations, 5,000,000 francs, le Conseil, sur les instances de M. Gavelle, classa la restauration de la Porte de Paris, pour le chiffre de 13,000,000 francs dans le programme des grands travaux.

Le 27 avril 1893, la commission des travaux par l'organe de M. Roussel, conclut à la restauration de la Porte de Paris, et en réclamait l'inscription dans le classement des travaux à effectuer avec le montant de 21 millions. Le devis de ce travail, préparé par la direction des travaux municipaux, s'élevait à 12,000,000 francs.

Au cours de la discussion, la suffisance de cette évaluation fut fortement contestée par M. Canisius — le filaire — déclara que pour réparer la Porte de Paris, il fallait au moins 30,000,000 francs.

M. Gavelle répondit : « Le devis de 13 millions francs que présente la commission des travaux est autrement sérieux que le chiffre de 30,000,000 francs avancé par M. Canisius et qui se repose sur rien ».

Le 15 juin de la même année, malgré un nouvel avis de M. Caron qui déclarait que, si on votait 13,000,000 francs, on attendrait, avec les appropriations, 5,000,000 francs, le Conseil, sur les instances de M. Gavelle, classa la restauration de la Porte de Paris, pour le chiffre de 13,000,000 francs dans le programme des grands travaux.

Le 27 avril 1893, la commission des travaux par l'organe de M. Roussel, conclut à la restauration de la Porte de Paris, et en réclamait l'inscription dans le classement des travaux à effectuer avec le montant de 21 millions. Le devis de ce travail, préparé par la direction des travaux municipaux, s'élevait à 12,000,000 francs.

Au cours de la discussion, la suffisance de cette évaluation fut fortement contestée par M. Canisius — le filaire — déclara que pour réparer la Porte de Paris, il fallait au moins 30,000,000 francs.

M. Gavelle répondit : « Le devis de 13 millions francs que présente la commission des travaux est autrement sérieux que le chiffre de 30,000,000 francs avancé par M. Canisius et qui se repose sur rien ».

Le 15 juin de la même année, malgré un nouvel avis de M. Caron qui déclarait que, si on votait 13,000,000 francs, on attendrait, avec les appropriations, 5,000,000 francs, le Conseil, sur les instances de M. Gavelle, classa la restauration de la Porte de Paris, pour le chiffre de 13,000,000 francs dans le programme des grands travaux.

Le 27 avril 1893, la commission des travaux par l'organe de M. Roussel, conclut à la restauration de la Porte de Paris, et en réclamait l'inscription dans le classement des travaux à effectuer avec le montant de 21 millions. Le devis de ce travail, préparé par la direction des travaux municipaux, s'élevait à 12,000,000 francs.

Au cours de la discussion, la suffisance de cette évaluation fut fortement contestée par M. Canisius — le filaire — déclara que pour réparer la Porte de Paris, il fallait au moins 30,000,000 francs.

M. Gavelle répondit : « Le devis de 13 millions francs que présente la commission des travaux est autrement sérieux que le chiffre de 30,000,000 francs avancé par M. Canisius et qui se repose sur rien ».

Le 15 juin de la même année, malgré un nouvel avis de M. Caron qui déclarait que, si on votait 13,000,000 francs, on attendrait, avec les appropriations, 5,000,000 francs, le Conseil, sur les instances de M. Gavelle, classa la restauration de la Porte de Paris, pour le chiffre de 13,000,000 francs dans le programme des grands travaux.

Le 27 avril 1893, la commission des travaux par l'organe de M. Roussel, conclut à la restauration de la Porte de Paris, et en réclamait l'inscription dans le classement des travaux à effectuer avec le montant de 21 millions. Le devis de ce travail, préparé par la direction des travaux municipaux, s'élevait à 12,000,000 francs.

Au cours de la discussion, la suffisance de cette évaluation fut fortement contestée par M. Canisius — le filaire — déclara que pour réparer la Porte de Paris, il fallait au moins 30,000,000 francs.

M. Gavelle répondit : « Le devis de 13 millions francs que présente la commission des travaux est autrement sérieux que le chiffre de 30,000,000 francs avancé par M. Canisius et qui se repose sur rien ».

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

RENTES DES TRAVAILLEURS

Recamp, 10 juillet.

Un affreux accident s'est produit hier à la Bénédicte de Recamp.

Deux chaudronniers, Victor Barbey et Joseph Michon, étaient occupés à souder avec une lampe à essence le tuyau d'un énorme récipient contenant 14,000 litres, lorsque la lampe dont ils se servaient fit explosion, communiquant le feu à l'alcool contenu dans la foudre.

Une formidable explosion se produisit aussitôt et la feu éclata dans la fabrique. L'un des ouvriers, Barbey était tombé au fond de la cuve enflammée et l'on retira son cadavre entièrement bouilli. Le malheureux laisse une veuve et trois enfants.

LES ÉLECTIONS A TOULOUSE

Toulouse, 10 juillet.

Sur conclusions conformes du comité de gouvernement, le conseil de préfecture vient, dans un arrêté longuement motivé, d'ordonner une enquête sur les dernières élections municipales de Toulouse.

MINEURS EN GRÈVE

Moulins, 10 juillet.

Les mineurs de Bert ont voté la continuation de la grève à l'unanimité. Une entrevue a eu lieu entre M. Gacou, député de la Palisse, le juge de paix du Donjon et le directeur de la mine, M. Pellissier ; mais aucune entente n'a pu s'établir. Les grévistes sont calmes.

A MADAGASCAR

Paris, 10 juillet.

La Patrie publie une longue correspondance de Tananarive, d'après laquelle les